

SERVICE TELEGRAPHIQUE

CANADA
Montréal, 4—Cet après-midi, la nouvelle se répandait dans la ville que le village de Lachine était en feu. Un message par le téléphone était envoyé par la maison Dawes demandant du secours. On envoya en effet un engin et des boyaux.

Montréal, 5—Sur le nombre de 35 maisons détruites, il n'y avait que celles appartenant à MM. B. Descarries, Dawes, D. Brisebois, M. de Bellefeuille, E. Ouellette, Primeau, Gauthier et Carrignan, qui étaient assurés.

Il y a au moins 70 familles que cet incendie a jeté sur le pavé; on peut donc dire que plus de 300 personnes devront vivre beaucoup de l'aide des personnes charitables de la localité.

Les citoyens les plus compétents de Lachine disent que le montant des pertes est de \$60,000 environ. Jusqu'à présent on n'a signalé qu'une perte de vie.

ETATS-UNIS

Port Perry, 4—Un incendie a eu lieu aujourd'hui, toute la partie commerciale de la localité a passé. Les marchands sont dans la désolation, car il n'y a aucune maison où ils peuvent reprendre leurs affaires. La perte est estimée à \$150 à \$200,000.

EUROPE

Shanghai, 3—La guerre menace d'éclater entre la France et la Chine. Un parti influent en Chine composé d'hommes d'Etat les plus célèbres, y compris le marquis de Tseng, est résolu à répudier les dernières négociations.

La France va probablement de mander une forte indemnité et s'emparer de l'île Formose qu'elle gardera comme garantie.

Paris, 4—Point de mortalité par le choléra la nuit dernière à Marseille, mais à Toulon il y en a eu cinq.

Marseille, 4—Il fait une chaleur accablante qui redouble les appréhensions. De plus la petite vérole à Vigau dans le voisinage et on rapporte qu'il est mort dix-sept personnes de cette maladie.

Rome, 4—Mgr. O'Farrell, évêque de Trenton a eu aujourd'hui une audience du Pape pendant laquelle Sa Sainteté lui a dit qu'il aimait l'Irlande et qu'il désirait qu'elle obtint justice.

DIAMOND DYES

Ces teintures merveilleuses ont presque entièrement supplanté, pour l'usage des familles, toutes autres teintures, étrangères ou domestiques.

Les jours de la cuve à l'indigo, à la cochenille, à la garance, au bois de campêche, sont aujourd'hui du domaine du passé.

Nous garantissons que ces teintures teindront plus d'étoffe, paquet pour paquet, que toute autre teinture qui ait jamais été fabriquée, et donnera des couleurs plus brillantes et plus durables. Les teintures à l'ancienne façon ne peuvent pas être comparées à celles-ci sur le rapport de la qualité et du bon marché.

Monsieur le docteur Prévost a transporté son bureau au No 132 rue Daly, entre les rues Cumberland et King. 3 juillet—15in.

Essayez mon Café

Oscar McDONELL

101 RUE RIDEAU.

LE SUCCES L'A COURONNÉ

Le succès a une valeur reconnue dans le monde entier. Il abaisse toutes les barrières et donne la clef qui ouvre toutes les portes. La fraude, fruit d'insuccès, et le souvenir d'expériences douloureuses se reconnaissent encore mieux après s'être convaincu du mérite des "Putnam's Painless Corn Extractor," et maintenant que des milliers de personnes attestent son mérite, il a été couronné par le succès d'un vrai mérite. Mais le véritable "Putnam's Painless Corn Extractor" seulement. Gare aux imitations. N. C. Polson et Cie, propriétaires, Kingston.

LA LOTERIE NATIONALE DE COLONISATION

Nous référons lecteurs à l'annonce de cette loterie qui paraît aujourd'hui. C'est une grande et belle œuvre à laquelle nous engageons tous ceux qui le peuvent à contribuer. Sans compter la chance qu'ils auront de gagner un des lots, ils auront secondé les efforts de M. le curé Labelle, qui se dévoue depuis quinze ans, avec un courage, une activité, et une persévérance dignes d'éloge, à la grande œuvre de la colonisation du pays, et dont les efforts ont été jusqu'ici couronnés des plus brillants succès.

DISTRIBUTION DE PRIX

Hier après-midi, avait lieu à l'école des Frères Notre-Dame la distribution des prix et récompenses mérités par les élèves pendant l'année.

M. l'abbé Tanguay, M. S. Drapeau et M. J. Gareau étaient présents.

Avant la distribution des prix les élèves ont chanté plusieurs morceaux avec beaucoup d'entrain. Il y a eu ensuite un dialogue très bien réussi.

Voici les noms des élèves qui se sont distingués dans ces exercices. Pour le chant: — H. Pruneau, A. Jette, J. Breton, L. Brunette, R. Roy, J. Roy.

Dans le dialogue: — A. Harwood, T. Brulé, E. Larose et A. St. Laurent. Voici la liste des prix décernés aux élèves.

1ère Classe Française—Histoire du Canada, Médaille présentée par M. S. Drapeau et décernée à M. Arthur St. Laurent.

Instruction Religieuse—Médaille présentée par MM. les Commissaires et décernée à M. Albert Larocque.

Langue Française—Médaille présentée par M. O'Reilly et décernée à M. B. Léveillé.

Travail des vacances 1813—Volumés présentés par les Frères et décernés à J. Morin, B. Léveillé, J. Demers, A. Gagnon et J. Monty.

Les élèves dont les noms suivent ont reçu de magnifiques volumes, présentés par MM. les Commissaires: A. Harwood, T. Brulé, N. Casault, L. St. Jean, L. Raymond, A. Jetté, A. Roy, E. Larose, G. Côté, D. Séguin, J. Morin et A. Chevrier.

2ème Classe Française—J. Jolicoeur, L. Madore, L. Brunette, H. Pinard, A. Gagnon, A. Therriault, R. Matte, E. Lauzon, J. Monty, J. Dionne, E. Chateaubert, R. Roy, P. Laurin, E. Bérubé, M. Jolicoeur, J. Demers, L. Hudon, J. Renaud, J. Roy, A. Hudon, J. Dallaire, A. Pinard.

3ème Classe — J. Durocher, A. Schingh, T. Léger, A. Bolduc, J. Grenier, O. Bourgeois, F. Dionne, J. Lacasse, E. Groulx, J. Bérubé, J. Boucher et F. Grignon.

4ème Classe — A. Augé, J. Archambault, E. Roy, L. Rodrigue, G. Laframboise, J. Breton, N. Monette, P. Roy, Alp Côté et J. Dery.

Après la distribution des prix, le cher Frère Mathias, directeur des écoles chrétiennes à Ottawa, a fait les remarques suivantes:

"Il est fort regrettable que les parents n'assistent pas en plus grand nombre aux petites réunions scolaires qui ont lieu durant l'année, notamment à celle de clôture. Es-ce donc qu'on n'a pas à cœur les progrès de ses enfants. Espérons que cet oubli d'un devoir essentiel ne se répétera plus, et qu'à la prochaine réunion—le 28 septembre prochain—il y aura salle comble.

Un petit travail journalier d'environ 1 1/2 heure, a été donné aux élèves pour le temps des vacances. Ce travail doit commencer le 7 juillet et durer huit semaines; jeudi et dimanche congé.

Les parents des élèves sont priés de veiller à ce que cet ouvrage soit bien fait, et tous les jours. Ce travail sera ajouté à celui de la prochaine année scolaire et déterminera le rang de chaque élève à la distribution des prix de 1885.

Je ne hasarde rien, j'espère, en assurant nos chers élèves que l'année prochaine ils recevront des prix excepté onnellement beaux, tant

de la part de messieurs les commissaires que de celle des nombreux amis de l'éducation chrétienne.

L'émulation est tout, dans l'enseignement. Il ne faut donc rien négliger pour l'obtenir. Les prix sont un des plus puissants moyens pour arriver; mais la présence des parents aux réunions scolaires en est un autre non moins puissant.

Merci, messieurs, d'être venus à cette dernière réunion de l'année, 1883-84; dites bien à ceux qui sont absents que nous les attendrons le 28 septembre prochain.

Encore une fois, messieurs, merci de votre patronage, et revenez souvent."

M. l'abbé Tanguay et M. Drapeau ont concouru dans les remarques faites par le cher Frère Mathias, et félicité les élèves sur leurs succès et les progrès accomplis.

ENCORE DES CHAPEAUX DE PAILLE A BON MARCHÉ

Venant d'être reçu 2,000 chapeaux de paille pour hommes et enfants vendus à 10 cents chaque, chez Harper le magasin de 10 cents et de \$1.00, à l'ancien magasin de Finagan, No 137, rue Sparks. Aussi 15 caisses de marchandises de fantaisies de \$1 et de 10 cents, maintenant ouvertes. Venez et jugez par vous-mêmes, au magasin populaire, No 137 rue Sparks.

D. A. HARPER, de Montréal, Propriétaire.

CUEILLETES DU REPORTER

Le constable Lackey s'est démis de ses fonctions, hier.

Le vapeur Express fera un voyage à Templeton, demain après midi.

Trois radeaux de bois carré sont partis pour Québec, cette semaine.

Un grand nombre de personnes ont visité le bazar de Saint-Jean-Baptiste depuis l'ouverture.

Quarante barges chargées de bois ont été expédiées aux Etats-Unis, cette semaine.

Le trafic sur la ligne du chemin de fer Canada et Atlantique augmente rapidement.

Plusieurs citoyens d'Ottawa avec leurs familles sont allés passer deux mois à la campagne.

Deux cents immigrants sont arrivés à Ottawa, cette semaine. Plusieurs d'entre eux sont partis pour l'ouest.

La neuvième en l'honneur de Ste-Anne est commencée depuis quelques jours à la basilique. Elle est prêchée par M. le grand-vicaire Routhier et M. l'abbé Campeau.

Si vous avez un rhume, ne le négligez pas; achetez immédiatement une bouteille du baume d'Allen pour les poumons. Voir annonce.

L'exposition agricole de la province d'Ontario aura lieu à Ottawa, cette année, les 25, 26 et 27 septembre prochain. Un programme de jeux sera exécuté le 26 par un comité spécial.

Mlle Willy Dorion, qui a obtenu sa guérison en pèlerinage de Sainte-Anne de Beaupré, l'an dernier, est venue à Ottawa, hier, acheter plusieurs billets et retenir des cabines pour les pèlerins d'Aylmer. Elle se porte très bien. Elle prendra part au pèlerinage, cette année.

Lundi prochain, a lieu par le vapeur Peerless l'excursion au clair de lune sous les auspices du Young Men's Amusement Club. Il y aura concert à bord; MM. Gauthier et Vermette y prendront part. Le corps de musique des Gardes a été engagé pour l'occasion.

M. Luproil jouera dimanche soir à la salle Ste. Anne une soirée de variétés consistant en chants, gymnastique tous de passe-passe &c. Cette soirée est donnée au bénéfice de l'église St. Anne.

Prix d'admission: enfants 10 cts. sièges ordinaires 15 cts. sièges réservés 20 cts.

COUR DE POLICE

Présidence du juge O'Gara] Ottawa, 5 juillet 1884.

John Boucher, accusé d'avoir causé du désordre sur la voie publique, est acquitté faute de preuve.

Jos. White, même offense, est condamné à \$5 d'amende et \$5 de frais ou trois semaines de prison.

Kate Carson, trouvée errante sur la voie publique, à 2 heures du matin, par le sergent Montgomery, est condamnée à six mois de prison aux travaux forcés.

Julia Morrissey, accusée d'ivresse et de désordre dans sa maison, est condamnée à \$5 d'amende et \$2 de frais ou trois semaines de prison aux travaux forcés.

Mary Costello, accusée d'ivresse, est renvoyée en prison jusqu'à lundi.

Robert Hood, accusé d'avoir laissé errer ses chevaux dans les rues, est condamné à \$1 d'amende et \$1 de frais.

Samuel McGibney, même offense, même pénalité.

Joseph Beauvais, accusé de garder un chien sans licence, est condamné à \$1 d'amende et \$1 de frais.

Robert Hood, accusé d'ivresse, est acquitté sur promesse de ne plus boire.

Elien Swan, pour vagabondage, est renvoyée en prison en attendant la sentence du juge.

Alice Payne, accusée d'ivresse et causant du désordre sur la voie publique, est condamnée à \$5 d'amende et \$2 de frais ou trois semaines de prison.

PELERINAGE

A Ste-ANNE DE BEAUPRE LUNDI, 21 JUILLET 1884

Avec l'approbation de Mgr J. T. Duhamel.

DEPART DU TRAIN A 8 30 A.M.

Le trajet se fera par le chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à Montréal de Montréal à Québec par le vapeur Canada, et de Québec à Ste-Anne par les vapeurs Brothers et St. Louis.

PRIX DU BILLET ALLER ET RETOUR \$3.00

Les personnes désireuses de passer quelques temps à Québec pourront obtenir des billets de passage comme suit:

A MONTREAL Pour 15 jours \$4.00 Pour un mois \$6.00

A QUEBEC Pour 15 jours \$5.00 Pour un mois \$7.00

L'on pourra se procurer des cabines de \$1 à \$4 en s'adressant à l'évêché. Les repas seront servis à bord du "Canada" pour 25 cents.

Le nombre de billets est limité.

J. A. SLOAN, Ptre.

LOTTERIE NATIONALE DE COLONISATION

(Fondée sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict. ch. 36.)

M. le curé A. LABELLE, Directeur. S. E. LEBEVRE, Secrétaire. C. H. A. GUIMOND, Agent-Général.

Valeur des lots.....\$50,000.00 GROS LOT: Un immeuble d'une valeur de.....\$10,000.00 Et 1,920 autres lots.

PRIX du BILLET \$1.00

Un escompte de 5 p. c. est accordé sur 10 billets, 10 p. c. sur 50 billets et 15 p. c. sur 100 billets.

Pour plus amples informations, voir le PROSPECTUS, ou s'adresser au Bureau.

No. 17, PLACE D'ARMES. MONTREAL.

On demande des sous-agents. 5 Juillet 1 m

SAISEPAREILLE DE BRISTOL Pilules Recouvertes de Sucre Grands Purificateurs du Sang et du Foie



LOTUS OF THE NILE

U. J. NOUVEAU BOUQUET D'une richesse de parfum exquis, distillé des fleurs naturelles, le plus agréable, le plus délicat et le plus durable des parfums du jour

Vendu par tous les pharmaciens. Prix, 75 cts. la bouteille. Compagnie Davis & Lawrence (SEULS AGENTS) MONTREAL.

DECOUVERTE SCIENTIFIQUE

Savons Médicinaux du Dr V. Perrault DE SAINT-EUSTACHE

Après avoir pendant plus de trente ans étudié spécialement la DERMATOLOGIE, et après avoir même, dans ce but, passé quelques années dans les hôpitaux de Paris, le Dr V. PERRAULT vient de recueillir le fruit de ses travaux en faisant la découverte de propriétés médicinales propres à guérir toutes les affections de la peau.

Ju-qu'à ces derniers temps, le Dr Perrault s'était refusé au projet de mettre sur le marché les savons qu'il préparait d'après les données de sa découverte, mais sur les sollicitations d'un grand nombre de ses confrères et amis, et désireux de venir en aide à la pauvre humanité souffrante, il croit devoir aujourd'hui les mettre à la disposition du public.

L'indépendance de fortune du Dr V. Perrault le met à l'abri de tous les préjugés que le charlatanisme a pu soulever jusqu'à ce jour dans l'esprit du public, surtout en ces matières médicales. Il suffit de savoir, comme l'a si bien dit le Dr D. Marsil, dans une lettre qu'il adressait au Dr O. Perrault, le 6 juillet 1883, que celui-ci ait été inspiré des travaux des spécialistes les plus autorisés, tel que Hebra, Koposy, Cazenave, etc., pour cesser de croire que le Dr Perrault veuille exploiter le public.

Les charlatans prétendent d'ordinaire, par un seul onguent, un seul sirop, etc., guérir toutes les maladies possibles et impossibles, il y a là un contre bon sens évident.

Il n'en est pas de même pour les Savons médicaux du Dr V. Perrault. Dans chacune des espèces de savons qu'il prépare, et qui sont au nombre de 18, il fait entrer des médicaments adaptés à la maladie qu'il s'agit de guérir. On comprend facilement, en effet, que le rîle, les dartres, le rhumatisme, la teigne, les hémorrhoides, etc., que toutes ces maladies, différant entre elles, ne sauraient être guéries par le même remède. Il faut donc pour chacune de ces maladies des propriétés médicinales différentes. Qu'on en fasse usage, que les médecins essaient ces savons, et tous ne pourront manquer d'en proclamer l'excellence, comme les savants auxquels ils ont été soumis.

NUMEROS ET USAGAS DES SAVONS MEDICINAUX

Table listing various medicinal soaps and their uses, such as 'Savon No 1-Pour demangeaisons', 'Savon No 10-Pour la grosse gorge', etc.

EN VENNE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS. Dépôt général et fabrique à Saint-Eustache; J. A. PAQUIN, Propriétaire. 31 mai 1 m.

Grande Vente à Sacrifice DE PORCELAINES, VAISSELLE ET VERRERIE

Tout doit être vendu au prix coûtant afin de faire place pour les nouvelles marchandises du printemps qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs.

Ottawa, 21 Janvier 1884



ALPHONSE JULIEN, Entrepreneur de Pompes Funèbres

263 Rue DALHOUSIE, Ottawa. Ci-devant occupé par M. Jos. Senécal.

M. ALPHONSE JULIEN, bien connu à Ottawa, désire annoncer au public d'Ottawa et de ses environs qu'il a ouvert un magasin de pompes funèbres. Toute commande qu'on voudra bien lui confier sera exécutée avec promptitude et soin. Prix très modérés. On peut s'adresser la nuit comme le jour. Deux MAGNIFIQUES CORBILLARDS sont à la disposition du public. Ornaments et décorations de chambres funéraires fournis sur demande. ALPHONSE JULIEN, propriétaire. 3 mai—1 an

Harmoniums, PIANOS, Uxbridge et Thomas, Williams de Toronto.

A VENDRE, CONDITIONS TRES FACILES.

R. W. MARTIN & SON, 36 RUE RIDEAU, OTTAWA.

LA COMPAGNIE DU Chemin de Fer Canadien et Pacifique

REGLEMENT DES TERRES. La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) de chaque côté du chemin de fer, le long de la ligne principale, dans le sud du Manitoba, à \$2.50 PAR ACRE

et plus, avec les conditions qui demandent la culture de ces terres.

Une aumône de \$1.25 à \$3.50 par acre sera faite aux acheteurs qui voudront cultiver: selon le prix payé pour les terres, elle sera accordée à tel certain nombre de conditions. La Compagnie offre aussi des terres sans conditions d'établissement de culture.

LES SECTIONS RESERVEES. le long de la ligne principale, c'est-à-dire les sections impaires et numérotées, dans l'espace d'un mille de chemin de fer, sont maintenant offertes à des conditions avantageuses, aux personnes qui sont prêtes à entreprendre immédiatement leur culture.

CONDITIONS DE PAIEMENT: Les acheteurs pour ont payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent par année payable d'avance.

Les personnes qui achèteront des terres sans la condition de les cultiver recevront un acte translatif de propriété, au temps de l'achat, si le paiement est fait en entier.

Des paiements peuvent être faits en débiteurs garanties par les terres concédées, qui seront acceptées à dix pour cent de prime sur leur valeur au pair, avec l'intérêt, accru. Ces bons peuvent être obtenus sur demande, à la Banque de Montréal, Montréal, ou à aucune de ses agences.

Pour les prix et pour les conditions de la vente on pourra obtenir des informations au sujet de la vente des terres, en s'adressant à JOHN McTAVISH, commissaire des terres, à Winnipeg. Par ordre du Bureau, CHARLES DRINKWATER, Secrétaire. Montréal, 19 février 1884.—6m-5fs

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an de do quatre do do un mois Edt. Hebdomadaire, par an

LA SOCIÉTÉ

LE CAN

Ottawa et Hull, 2

QUESTIONS

OPÉRATIONS D'ASSURANCE

Les opérations d'assurance contre l'incendie pendant l'année 1883 ont été plus considérables qu'aux années précédentes, et nous comptons en plus l'importance même pour ceux qui assurent leurs propriétés.

Le chiffre net des opérations pendant l'année 1883 est de \$1,000,000.

Les sommes reçues pendant cette période sont:

Compagnies canadiennes 7. Compagnies britanniques 12. Compagnies américaines 4.

Total.....

Les pertes encourues pendant l'année 1883 ont été de \$500,000.

Compagnies canadiennes 3. Compagnies britanniques 6. Compagnies américaines 2.

Total.....

Les excédents des opérations pendant l'année 1883 ont été de \$500,000.

Compagnies canadiennes 2. Compagnies britanniques 4. Compagnies américaines 1.

Total.....

Les pertes encourues pendant l'année 1883 ont été de \$250,000.

Compagnies canadiennes 1. Compagnies britanniques 2. Compagnies américaines 1.

Total.....

Les pertes encourues pendant l'année 1883 ont été de \$125,000.

Compagnies canadiennes 0.5. Compagnies britanniques 1. Compagnies américaines 0.5.

Total.....

Les pertes encourues pendant l'année 1883 ont été de \$62,500.

Compagnies canadiennes 0.25. Compagnies britanniques 0.5. Compagnies américaines 0.25.

Total.....

Les pertes encourues pendant l'année 1883 ont été de \$31,250.

Compagnies canadiennes 0.125. Compagnies britanniques 0.25. Compagnies américaines 0.125.

Total.....

Les pertes encourues pendant l'année 1883 ont été de \$15,625.

Compagnies canadiennes 0.0625. Compagnies britanniques 0.125. Compagnies américaines 0.0625.

Total.....

Les pertes encourues pendant l'année 1883 ont été de \$7,812.

Compagnies canadiennes 0.03125. Compagnies britanniques 0.0625. Compagnies américaines 0.03125.

Total.....

Les pertes encourues pendant l'année 1883 ont été de \$3,906.

Compagnies canadiennes 0.015625. Compagnies britanniques 0.03125. Compagnies américaines 0.015625.

Total.....